

Exercice clos le 31 décembre **2021**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Fédération des Services Publics CFE - CGC

15-17 Rue Beccaria

75 012 PARIS

Fédération des Services Publics CFE-CGC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Comité Directeur de la Fédération des Services Publics CFE-CGC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Spéciale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération des Services Publics CFE-CGC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévus par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA : FR 10 377 530 563

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

- La note « *Fait générateur des cotisations* » de l'annexe expose les modalités de comptabilisation des cotisations.

Nous nous sommes assurés du respect des dispositions du règlement CRC n° 2009-10 relatif aux règles comptables des organisations syndicales. En particulier, nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations disponibles, les règles sur lesquelles est établi le fait générateur des cotisations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère adéquat de la comptabilisation des cotisations.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fédération, nous avons été conduits à examiner le caractère approprié de la comptabilisation des contributions publiques de financement.

Nous nous sommes ainsi assurés du respect des principes exposés à la note « *Contributions publiques de financement* » de l'annexe et en particulier, nous avons contrôlé que les sommes portées en subventions d'exploitation respectaient bien le principe d'indépendance des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité Directeur.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Niort, le 05 septembre 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 093	7 093			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	502 007	314 787	187 220	202 848	- 15 628
Installations techniques, matériel et outillage industriels	511	511			
Autres immobilisations corporelles	81 480	75 425	6 055	8 632	- 2 577
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	591 092	397 817	193 275	211 480	- 18 205
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				2 959	- 2 959
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				426	- 426
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	272 281		272 281	163 960	108 321
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	20		20	20	
Disponibilités	1 279 226		1 279 226	1 146 552	132 674
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 586		3 586	4 639	- 1 053
TOTAL (II)	1 555 113		1 555 113	1 318 556	236 557
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 146 205	397 817	1 748 388	1 530 035	218 353

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	55 000	55 000	
Report à nouveau	1 344 487	1 124 591	219 896
Résultat de l'exercice	55 336	219 896	- 164 560
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 454 823	1 399 487	55 336
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	15 000	17 959	- 2 959
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	15 000	17 959	- 2 959
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 221	62 064	65 157
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	151 344	50 525	100 819
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	278 565	112 589	165 976
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 748 388	1 530 035	218 353

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'affaires Nets							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			181 517	192 437	- 10 920	-5,67	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 959		2 959	N/S	
Autres produits			574 398	608 635	- 34 237	-5,63	
Total des produits d'exploitation (I)			758 874	801 072	- 42 198	-5,27	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			533 940	456 725	77 215	16,91	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 505	1 482	23	1,55	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 205	26 206	- 8 001	-30,53	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 959	- 2 959	-100	
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			148 925	94 407	54 518	57,75	
Total des charges d'exploitation (II)			702 575	581 779	120 796	20,76	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			56 300	219 293	- 162 993	-74,33	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			1 140	1 073	67	6,24	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			1 140	1 073	67	6,24	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)							
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 140	1 073	67	6,24	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			57 439	220 366	- 162 927	-73,93	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 689	298	1 391	466,78
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 689	298	1 391	466,78
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 792	768	3 024	393,75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 792	768	3 024	393,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 104	-470	- 1 634	347,66
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	761 702	802 443	- 40 741	-5,08
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	706 367	582 547	123 820	21,25
RESULTAT NET	55 336	219 896	- 164 560	-74,84
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 748 388,23 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 55 335,60 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la santé a annoncé, le 11 mars 2020, que le virus COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifié de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus.

La durée et les incidences liées à cette pandémie restent inconnues et il est très difficile d'estimer de façon fiable les conséquences que celle-ci pourrait avoir sur les résultats et la situation financière de l'Association dans les prochains mois. Néanmoins, à ce stade, cet événement ne remet pas en cause la capacité de la structure à poursuivre ses opérations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et les autres créances font ressortir un montant nul.

Fait générateur de cotisations

Les droits et obligations attachés à l'appel et au versement des cotisations sont définis par les statuts de la Fédération. Sauf exception, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Contributions publiques de financement (subventions d'exploitation) :

La Fédération applique en la matière le Règlement CRC n° 2009-10. La comptabilisation en produit s'appuie sur une convention signée avec un tiers financeur. Le cas échéant, il est tenu compte des conditions suspensives ou résolutoires stipulées dans les conventions.

Résultat exceptionnel (-2.104 €) :

Les produits exceptionnels (**1.689 euros**) correspondent à des excédents de cotisations 2021 reçus en 2021 pour un montant de **250,50 euros** et au remboursement aide au développement du CGC La poste pour un montant de **1 438 euros**. Les charges exceptionnelles s'élèvent à **3 792 euros** qui se composent d'une avance 2015 au fournisseur STAPLES pour une somme de **2 959,25 euros** et d'une annulation d'une charge non débitée en 2019.

Provision pour risques et charges

Une reprise de provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de **2 959 euros**. Le poste des provisions pour risques et charges s'élève à **15 000 euros** au 31/12/2021, il tient compte de la provision de **15 000 euros** relative au litige avec la ville de Rouen constatée antérieurement à l'exercice en cours.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Nous ne constatons pas de fonds dédiés, à la clôture de l'exercice 2021.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 093		
Terrains			
Constructions sur sol propre	367 300		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	134 707		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	511		
Autres installations, agencements, aménagements	1524		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 956		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	583 999		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	591 092		
TOTAL GENERAL	591 092		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			7 093
Terrains			
Constructions sur sol propre			367 300
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			134 707
Installations techniques, matériel et outillages industriels			511
Autres installations, agencements, aménagements			1 524
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			79 956
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			583 999
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			591 092
TOTAL GENERAL			591 092

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 093			7 093
Terrains				
Constructions sur sol propre	171 774	14 692		186 466
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	127 386	936		128 321
Installations techniques, matériel et outillages industriels	511			511
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	72 848	2 577		75 425
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	372 519	18 205		390 724
TOTAL GENERAL	379 612	18 205		397 817

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	14 692				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	936				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 577				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	18 205				
TOTAL GENERAL	18 205				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	17 959		2 959	15 000
TOTAL Provisions	17 959		2 959	15 000
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	17 959		2 959	15 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	272 281	272 281	
Charges constatées d'avance	3 586	3 586	
TOTAL GENERAL	275 867	275 867	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	127 221	127 221		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	151 344	151 344		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	278 565	278 565		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 100
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 100

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 165
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	150 600
TOTAL	271 765

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 586	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 586	

Capitaux propres et affectation du résultat

COMPTE	LIBELLE	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
101300	Réserve pour Elections professionnelles	15 000			15 000
106100	Réserves pour Congès	40 000			40 000
106800	Autres réserves	0			0
119000	Report à nouveau	1 124 591	219 896		1 344 487
120000	Résultat de l'exercice	219 896	55 336	219 896	55 336
	TOTAL FONDS SYNDICAUX	1 399 487	275 232	219 896	1 454 823

Ressources de l'association

Ressources de l'année	
Cotisations perçues	574 398
- Reversements de cotisations	-436 871
Subventions reçues	181 517
Autres produits d'exploitation perçus	5100
Produits financiers perçus	1 140
Total des ressources	325 283

Personnel mis à disposition

La fédération bénéficie de 9 décharges d'activité de service (au titre du CSFPE) dont l'utilisation en 2021 a été la suivante (le décompte de 5,3 correspond à un calcul en équivalent temps plein – ETP) :

- Christophe ROTH du 1er janvier au 31 décembre 2021 : décharge à temps complet (0.7 ETP)
Fonction occupée : délégué national
- Simon Pierre POLICCIARDI du 1er janvier au 31 décembre 2021 : décharge à temps complet (0,7 ETP)
Fonction occupée : secrétaire national
- Jean-Philippe FRENOIS du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : décharge à temps complet (0,7 ETP)
Fonction occupée : secrétaire
- Hugues THIBAUT - du 1er janvier au 31 décembre 2021 (0,7 ETP) Fonction occupée : Délégué Fédéral
- Élise COMPANYY - du 1er janvier au 31 décembre 2021 (0,1 ETP) Fonction occupée : Délégué Fédéral
- Stéphane TRISTANT - du 22 Mars au 31 décembre 2021 (0,25 ETP) Fonction occupée : Communication
- Bénédicte CHABANAT du 15 Novembre au 31 décembre 2021 : décharge à temps complet (0,7 ETP)
Fonction occupée : secrétaire
- Loïc FANOUILLERE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : décharge à temps complet (0,2 ETP)
Fonction occupée : Vice-Président

Les ETP restant sont répartis entre divers personnels ou délégués fédéraux, selon des quotités variées.